

Lettres de
S. Bern-
nard.

un Ministere tres-Saint principalement sans avoir fait pénitence; qu'il espere que Dieu lui fera une promptemicorde, mais qu'il y a bien de la difference entre recevoir le pardon de ses pechez & être élevé tout d'un coup à la dignité Episcopale: qu'il est vrai que Saint Mathieu a été appelé à l'Apotolat au sortir de sa Profession, mais qu'il a fait pénitence avant que de recevoir sa mission: que Saint Ambroise a été enlevé des Tribunaux civils, pour être mis sur la chaire Episcopale, mais qu'il avoit toujours mené une vie innocente; & que la Conversion de Saint Paul est un miracle qui ne peut pas servir d'exemple: que dans ce doute il ne lui peut donner aucune réponse, sinon qu'il priera Dieu de lui faire connoître la volonté, & qu'il peut consulter Norbert, qui étant sur les lieux, & un grand ferviteur de Dieu, pourra lui donner des conseils salutaires.

Brunon prit le parti d'accepter l'Archevêché de Cologne, & Saint Bernard l'ayant appris, lui écrivit les deux Lettres suivantes, par lesquelles il l'exhorte de faire son devoir, & de s'acquitter dignement des fonctions de son Ministere. Ces Lettres ont été écrites vers l'an 1132.

L'onzième Lettre est adressée à Guigue, Prieur de la grande Chartreuse, & à ses Religieux: il leur écrit sur la Charité, sur les effets & les differens degrez de cette vertu, qui n'aura sa souveraine perfection que dans l'autre vie.

Dans la douzième écrite aux mêmes, il le recommande à leurs prieres.

Par la treizième il demande au Pape Honoré II. la confirmation de l'Élection d'Alberic à l'Évêché de Châlons. Cet Alberic étoit de Rheims, Condisciple d'Abaelard & sçavant Theologien. Il fut élu Evêque de Châlons l'an 1126. après la mort d'Ebale; mais il ne fut point ordonné ni mis en possession de cet Evêché: il fut élevé l'an 1139. à l'Archevêché de Bourges. Cette Lettre de Saint Bernard fut écrite aussi tôt après l'Élection d'Alberic à l'Évêché de Châlons; c'est la première qu'il écrivit au Pape Honoré II. Car il n'y a pas mis son nom, & se qualifie seulement d'un certain Frere, Moine de profession, & grand pecheur.

Dans la quatorzième il recommande à ce Pape une affaire de l'Eglise de Dijon.

Il la recommande aussi par les deux Lettres suivantes aux Cardinaux Haimmeric & Pierre.

Dans la dix-septième il s'excuse envers le dernier de ces Cardinaux, de ce qu'il ne l'a point été trouver, parce qu'il a pris resolution de ne jamais sortir de son Monastere: il lui écrit qu'il ne sçait ce que c'est que les Ecrits qu'il lui demande; qu'il ne se souvient pas d'avoir rien composé qui soit digne de lui; que quelques-uns de ses Religieux avoient pu écrire

une partie de ce qu'ils lui entendoient dire, Lettres de & qu'il avoit auprès de lui Gebuin Chantre & S. Ber- Archidiaque de Troyes, qui pouvoit en avoir gardé quelque copie: cependant il lui promet, s'il en trouve quelques-uns sous sa main, ou qu'il en compose à l'avenir qui lui puissent être agréables, de les lui envoie.

Dans la Lettre suivante adressée au même, il s'étend sur le peu de cas qu'on doit faire des louanges humaines, & de l'estime que les hommes ont de nous. Je me réjouis, dit-il, de la grace que vous me faites d'avoir bonne opinion de moi; mais ma joie est bien diminuée, quand je considère que ce ne sont pas mes actions, mais l'opinion des autres qui m'a attiré cette estime. J'ai honte d'avoir tant de joie, quand je sens que je ne suis pas aimé & honoré à cause de ce que je suis, mais à cause de ce qu'on me croit: car ce n'est pas moi que l'on aime, quand on m'aime ainsi, mais un je ne sçai quoi qu'on suppose être en moi, & qui n'est point moi. Il montre ensuite, qu'il n'y a rien qu'on puisse véritablement aimer ou louer dans la creature: cependant, dit-il, il y a une vanité generale répandue dans tous les hommes, qui fait qu'ils souhaitent d'être loués, tout mépristables qu'ils sont, & qu'ils ne veulent pas estimer ce qui est véritablement estimable... Toutes les louanges qu'on nous donne ne sont que menfonges; la joie que les hommes en ressentent n'est que vanité: ceux qui sont loués sont des hommes vains, & ceux qui les louent sont des menteurs; les uns sont des flatteurs pleins de dissimulation; les autres louent de bonne foi ce qu'ils croient être louable, & ils sont dans l'erreur; & les autres, tres-je réjouissent des louanges des uns & des autres, & c'est une sorte de vanité. Sur la fin de sa Lettre il promet de lui envoie quelques-uns de ses Ouvrages. On croit que ces Lettres ont été écrites vers l'an 1127.

Les deux Lettres suivantes sont encore écrites à ces mêmes Cardinaux, il leur recommande une affaire de l'Eglise de Rheims.

La vingt & unième est adressée à Mathieu Legat du Saint Siege en France; il s'excuse dans cette Lettre de ce qu'il n'a pas pu le venir trouver à cause de sa maladie, & il se plaint de ce qu'on veut le tirer de son Cloître, pour l'obliger de se mêler des affaires du monde. Cette Lettre est écrite peu de temps avant le Concile de Troyes, tenu l'an 1128.

Dans la vingt-deuxième il recommande à Humbaud Archevêque de Lion une affaire de l'Evêque de Meaux.

Dans la vingt-troisième il loue Atton Evêque de Troyes, de ce qu'il avoit donné ses biens aux pauvres dans une maladie qu'il avoit eue. Ordinalement, dit-il, les Testaments